

COMMUNE DE HIRTZFELDEN**LISTE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 JANVIER 2026****Sous la présidence de Monsieur Stéphane SENEZ, Maire**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h00.

Présents : M. Christophe BITARD, 1^{er} adjoint
Mme Tiphane LUDIERES, 2^{ème} adjointe
M. Maurice PLOSKONKA, 3^{ème} adjoint
Mme Carine PETERMANN, 4^{ème} adjointe

M. Thierry DEMMEL, Mme Sandrine BLONDEAU, M. Denis IMHOFF, M. Frédéric GOETZ, Mme Colette SCHENTEN
Mme Sylvie NOTO-SUPPIGER, les conseillers.

Absents excusés : M. Frédéric PROBST, M. Éric MAILLIOTTE, Mme Marie GOETZ

Procurations : M. Frédéric PROBST donne procuration à Mme Tiphane LUDIERES ; M. Éric MAILLIOTTE donne procuration à M. Thierry DEMMEL ; Mme Marie GOETZ donne procuration à M. Maurice PLOSKONKA

Absents : Mme Myriam NAEGELIN

Sur proposition du Maire, Mme. Carine PETERMANN, adjointe au maire, est nommée secrétaire de séance. Il sera assisté de Mme Laetitia BETTINGER, secrétaire générale.

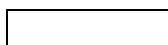
Le quorum étant atteint, M. le maire invite l'assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
2. Finances – (virement de crédit, décision modificative, compte-rendu)
3. Délégations du Conseil municipal au Maire
4. Dénomination de voirie – Lotissement Nexity
5. Chambre régionale des comptes : Rapport d'observations définitives de la CCARB
6. Gravière Holcim : Approbation du projet de remise en état finale et du nouveau contrat de fortage
7. Informations – Communications

Point n°1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025, expédié à tous les membres.



Après délibération, à l'unanimité

➤ **Approuve** le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

Point n°2 – Finances

Rapporteur : Monsieur Christophe BITARD, 1^{er} adjoint, délégation « Finances »

Néant

Point n°3 - Délégations du Conseil municipal au Maire

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'usage fait depuis la dernière séance de la délégation d'attribution consentie par l'assemblée selon l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération du Conseil municipal du 18 juin 2020.

(13) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1er alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les zones U et NA prévues au POS ;

Le conseil municipal est également informé que 3 déclarations d'intention d'aliéner ont été présentées :

- Le 07/01/2026 à la demande de Me Carole KEMPKE, notaire à Ingersheim,

et que ni la Commune ni la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (CC du 27.02.2017, point n°8) ne font valoir leur droit de préemption urbain sur les biens suivants :

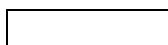
N° d'ordre	Références cadastrales		Situation du bien	Contenance	Nature	Zonage du PLUi	Observation
1/2026	6	331	20D rue d'Ensisheim	259 m ²	Bâti	UB	

(3) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Décisions municipales relatives à la location de la salle polyvalente :

Dates	Locataire	Objet de la location	Prix de la location
Week-end du 20/12	Habitant du village	Fête de famille	150 €
Week-end du 31/12	Habitant du village	Nouvel an	250 €

Point n°4 – Dénomination de voirie – Lotissement Nexity



Rapporteur : M. le Maire

L'Assemblée communale, après délibération à l'unanimité, décide

➤ **D'appeler** une première voie : Rue du Maraîcher (rue en direction du nord) et la seconde voie : Rue du Niederwald (rue parallèle)

Point n°5 - Chambre régionale des comptes : Rapport d'observations définitives de la CCARB

Rapporteur : M. le Maire

Suite à cet exposé, le Conseil municipal **prend acte** de la communication de ce rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes à l'encontre de la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach.

Point n°6 - Gravière Holcim : Approbation du projet de remise en état finale et du nouveau contrat de forage

Rapporteur : M. le Maire

Après en avoir délibéré à l'unanimité dont une abstention (F. GOETZ), le conseil municipal :

- Approuve le nouveau contrat de forage dont la dernière version date du 8 décembre 2025 ;
- Approuve les deux versions du projet de remise en état final de la gravière ;
- Autorise le Maire à signer tous les actes et documents devant intervenir dans ce dossier

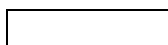
Point n°7 : Informations - Communications

Stéphane SENEZ, Maire

- Boulangerie : Liquidation judiciaire, quatre repreneurs annoncés.

Tiphonie LUDIERES, 2^{ème} adjointe

- Conseil Municipal des enfants : Le 10/02 et 01/03.
- Conseil d'école reporté sur demande du rectorat le 30/03 (après les élections municipales).



Carine PETERMANN, 4^{ème} adjointe

- Feuille jaune distribuée à l'ensemble de la population pour annoncer la venue du camion de la Boulangerie Mikael
- Facebook : 245 abonnés

Stéphane SENEZ, Maire

- Annonce qu'il s'agit du dernier conseil municipal avant les élections de mars.
- Remercie tout particulièrement pour leur investissement les adjoints et adjointes, Frédéric GOETZ, Sylvie NOTO, les secrétaires.

Le Maire clôt la séance à 20H04
**Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance du 29 janvier 2026**
Liste des délibérations

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
2. Finances – (virement de crédit, décision modificative, compte-rendu)
3. Délégations du Conseil municipal au Maire
4. Dénomination de voirie – Lotissement Nexity
5. Chambre régionale des comptes : Rapport d'observations définitives de la CCARB
6. Gravière Holcim : Projet de renouvellement et d'extension – Contrat de forage
7. Informations – Communications

Nom et prénom	Qualité	Procuration
SENEZ Stéphane	Maire	
BITARD Christophe	1 ^{er} Adjoint	
Tiphane LUDIERES	2 ^{ème} Adjointe	
Maurice PLOSKONKA	3 ^{ème} Adjoint	
Carine PETERMANN	4 ^{ème} Adjointe	
NAEGELIN Myriam	Conseillère municipale	
DEMME Thierry	Conseiller municipal	
MAILLIOTTE Eric	Conseiller municipal	à Thierry DEMME
PROBST Frédéric	Conseiller municipal	à Tiphane LUDIERES
GOETZ Marie	Conseillère municipale	à Maurice PLOSKONKA
GOETZ Frédéric	Conseiller municipal	
BLONDEAU Sandrine	Conseillère municipale	
NOTO-SUPPIGER Sylvie	Conseillère municipale	
IMHOFF Denis	Conseiller municipal	
SCHENTEN Colette	Conseillère municipale	

A Hirtzfelden, le 29 janvier 2026

Nom et prénom	Qualité	Signature
SENEZ Stéphane	Maire	
Carine PETERMANN	Secrétaire de séance	

